

Saint-Etienne, le 14 novembre 2017

Communauté Urbaine
Saint Etienne Métropole
Monsieur Gaël PERDRIAU
Président
2 avenue Grüner
CS 80257
42006 SAINT ETIENNE CEDEX 1

N/Ref : 2017.063 VD/pf

Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Martin la Plaine

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Martin la Plaine et je vous en remercie.

Le syndicat mixte du SCoT Sud Loire n'a pas de remarques à formuler sur cette modification et émet donc un avis favorable.

Vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation
Gilles THIZY
Vice-Président du SCOT

